

Putscheid, le 26.08.2020



AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, tous les droits de chasse pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2030 devront être cédés par voie d'adjudication publique au plus tard le 31 janvier 2021. Suite au relotissement des lots de chasse, ceux-ci seront tous adjugés pendant les mois de septembre 2020 à janvier 2021. Les différents lots situés sur le territoire de la commune de Putscheid:

Lot 84	Lot 103	Lot 140
Lot 99	Lot 104	Lot 141
Lot 100	Lot 115	Lot 142
Lot 101	Lot 116	Lot 144
Lot 102	Lot 139	

Le lot 115 a été modifié conformément à l'article 24 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse. Un opposant éthique a procédé au retrait de ses parcelles sur le prédit lot.

Pendant ce délai, les plans y relatifs peuvent être consultés à la maison communale pendant les heures d'ouvertures.


Le bourgmestre,

